

Communiqué de presse

Rédaction : Berne, le 9 juin 2017 / tul

Nouveau président pour le Conseil synodal de l'Eglise nationale catholique romaine

La présidence de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne est à nouveau pourvue. Les catholiques bernois sont désormais présidés par Heinrich Gisler. En outre, Roland Steck-Theiler a été élu au Conseil synodal en tant que nouveau membre. Les comptes 2016 ont été bouclés avec un excédent de recettes de 118 000 francs.

Réuni à l'Hôtel du Gouvernement, à Berne, le Synode (Parlement) de l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne a élu, à l'unanimité, Heinrich Gisler à la présidence du Conseil synodal (organe exécutif de l'Eglise nationale). Agé de 68 ans, le nouveau président était déjà membre du Conseil synodal depuis l'été dernier. Spécialiste en gestion du personnel, Heinrich Gisler a été chef du secteur Assurances sociales et prévoyance de la Poste ainsi que membre de la Direction de la Poste, au sein de laquelle il était responsable du domaine du personnel. Il était par ailleurs membre du Synode depuis 2012.

L'élection d'un nouveau président du Conseil synodal s'est imposée du fait que Claire Haltner, la présidente fraîchement élue en été dernier, est tombée gravement malade seulement quelques jours plus tard et n'a donc pas pu assumer ses fonctions. Elle a présenté sa démission officielle lors de la session d'automne 2016 du Synode. Claire Haltner était la première femme à avoir été élue à la présidence de l'Eglise nationale catholique romaine. Depuis sa démission, la présidence du Conseil synodal a été assumée de manière intérimaire par la vice-présidente, Elisabeth Kaufmann. Au fil des trois prochaines années, Heinrich Gisler et le Conseil synodal vont surtout travailler, en sus de la gestion des affaires courantes, à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur les Eglises nationales. «D'une part, la nouvelle loi donne à notre Eglise l'opportunité de développer son partenariat avec le Canton de Berne, et d'autre part, elle renforce l'autonomie de notre Eglise. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi nous donne donc l'occasion de réexaminer nos structures, nos thématiques et nos offres», a commenté le nouveau président du Conseil synodal.

Le Synode a en outre élu un nouveau membre du Conseil synodal, en la personne de Roland Steck-Theiler. Agé de 58 ans et résidant à Faulensee, il était jusqu'à tout récemment actif en tant qu'officier professionnel. Ancien membre du Conseil communal de Wimmis, Roland Steck-Theiler est actuellement aussi responsable des finances au sein du Conseil de paroisse de Spiez.

Retour des chiffres noirs

Après avoir dû faire face à des déficits pendant trois années consécutives, l'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne a pu renouer avec des résultats financiers plus réjouissants: les comptes 2016 ont été bouclés avec un excédent de recettes de 118 000 francs. Ce résultat est cependant de quelque 50 000 francs inférieur au chiffre prévu dans le budget. Cela s'explique par les deux crédits additionnels destinés respectivement au projet «perspectives 2020», dans le cadre duquel l'Eglise nationale va définir ses structures et ses thématiques pour l'avenir, ainsi qu'à l'aumônerie auprès des requérants d'asile logés dans les centres d'accueil fédéraux. Ces deux crédits additionnels ont été approuvés par le Synode dans le courant de l'année passée. Sans ces deux dépenses supplémentaires, l'excédent de recettes aurait été nettement supérieur au montant prévu dans le budget.

Pour toute information complémentaire et pour des interviews: Thomas Uhland, responsable de la communication, tél. 031 533 54 55, e-mail: kommunikation@kathbern.ch, www.cathberne.ch/eglise-nationale

L'Eglise nationale, une organisation avec un vaste champ d'activités

L'Eglise nationale catholique romaine du canton de Berne est l'organisation fondée sur le droit ecclésial étatique qui regroupe les quelque 166 500 catholiques résidant dans le canton de Berne. Elle a vu le jour en 1982, et elle est ainsi la plus jeune Eglise nationale au sein du diocèse de Bâle.

L'Eglise nationale assure le lien entre l'Etat et l'Eglise. Elle assume en outre la responsabilité, dans l'ensemble du canton, pour la formation de base et continue dans le domaine de la catéchèse (enseignement religieux), pour la coordination de l'animation de jeunesse et universitaire (Jubla et aki), pour la pastorale des fidèles de langue étrangère (missions croate et de langue portugaise, pastorale de langue polonaise, ainsi que communauté anglophone), pour l'aumônerie spécialisée (p. ex. aumôneries des hôpitaux et auprès des malentendants), ainsi que pour les activités de relations publiques au niveau cantonal.

L'Eglise nationale catholique romaine soutient de nombreuses organisations et des projets s'adressant aux personnes en détresse, notamment Caritas Berne et Jura, la Main Tendue Berne, ainsi que l'Office de consultation sur l'asile.